

# 3 types de dégâts

L'Assurance Pneumatiques couvre les dommages causés par les crevaisons, les chocs avec la bordure d'un trottoir et le vandalisme.

# 0€

L'Assurance Pneumatiques vous est offerte!

# 3 ans

Cette couverture est valable 3 ans à partir de la date d'achat des pneumatiques. Et ce, partout en Europe.

[Audi.fr/myAudi](http://Audi.fr/myAudi)

Audi Service



## Prenez rendez-vous en ligne

Vous pouvez désormais prendre rendez-vous 7j/7 et 24h/24 chez votre Partenaire Audi Service depuis votre espace personnel myAudi.



[Audi.fr/rdv](http://Audi.fr/rdv)

## myAudi est votre espace dédié.

Dès maintenant, créez votre profil sur [Audi.fr/myAudi](http://Audi.fr/myAudi) et bénéficiez des avantages myAudi : accès aux tarifs Audi Service personnalisés, aux informations sur nos actualités, aux vidéos et aux événements exclusifs.



Téléchargez l'application myAudi et facilitez votre assistance en cas de panne, crevaison, ou accident.

## Assurance Pneumatiques offerte

Couverture pendant 3 ans en cas de dommage\*



## Vous allez rouler en toute sérénité.

**Nous vous offrons la tranquillité d'esprit**

## Les garanties de l'Assurance Pneumatiques.

### Un vrai plus pour vous !

- ▶ L'Assurance Pneumatiques vous est offerte.
- ▶ Elle est valable 3 ans à partir de la date d'achat de vos pneumatiques et s'applique aux véhicules particuliers.
- ▶ La prise en charge des dommages causés concerne : la crevaison, les chocs avec la bordure d'un trottoir et le vandalisme.

### Les conditions :

L'assurance est valable pour tous les pneumatiques installés en remplacement de la monte d'origine (les pneumatiques montés sur le véhicule neuf au moment de sa vente ne sont pas couverts).

### Sont notamment exclus tous les dommages :

- ▶ Résultant d'un accident de la route, d'une conduite extrême ou de freinages brutaux (présence d'une « zone de plat » sur le pneumatique)
- ▶ Provenant d'une usure irrégulière, de zones « frottées » ou d'une usure en dents de scie.

L'Assurance Pneumatiques ne couvre pas les dommages causés aux jantes.

Retrouvez l'ensemble des conditions et modalités de l'Assurance Pneumatiques dans le « Passeport Pneumatiques » ou demandez-nous conseil.

### Que faire en cas de dommage ?

Pour bénéficier de l'Assurance Pneumatiques, présentez :

- ▶ Le pneumatique endommagé (en cas de vandalisme, munissez-vous du dépôt de plainte).
- ▶ La facture originale portant la mention « Assurance Pneumatiques incluse ».
- ▶ Le « Passeport Assurance ».

Le tout, auprès d'un partenaire Audi Service, en France métropolitaine ou en Europe.

mois écoulés depuis l'achat	0-12	13-24	25-36
Taux d'indemnisation	100%	50%	25%
du prix TTC des pneumatiques, hors pose.			

En cas de demande de prise en charge, vous recevrez de notre part un crédit à déduire du montant de la facture relative à l'achat du nouveau pneumatique, conformément au tableau ci-dessus.

Les frais d'installation (montage, valves et équilibrage) restent à votre charge.

